

CONCLUSION

REFLEXIONS METHODOLOGIQUES ET IDENTIFICATION DE NOUVEAUX THEMES DE RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION DES MIGRANTS EN VILLE.

- Rapport de synthèse -

Véronique DUPONT
Koffi ATTAHI

Ce rapport de synthèse a été rédigé à partir des comptes-rendus de l'ensemble des discussions en séances plénières ainsi que du travail des deux commissions, sur les modalités de l'insertion des migrants et sur l'insertion économique. Les idées et propositions exposées ici reflètent les interventions de tous les participants du séminaire, sans qu'il soit toujours possible de les attribuer à tel ou tel intervenant, et de dissocier les apports de chacun dans un processus de réflexion collective. Nous avons organisé la présentation du contenu des débats en partant d'une réflexion sur les concepts de base du séminaire, «la ville», «le migrant», «l'insertion» (point 1), suivie par ce qui peut être considéré comme des acquis méthodologiques (point 2) pour toute étude portant sur les migrations en ville. Sont ensuite envisagés plusieurs thèmes de recherche identifiés dans le domaine de l'insertion des migrants en ville tant dans leurs aspects sociaux (point 3) que dans leurs aspects économiques et politiques (point 4). Selon qu'ils aient été retenus comme thèmes prioritaires par les commissions, ou simplement abordés au cours des débats, certains thèmes de recherche font l'objet de développements plus approfondis et sont accompagnés de proposition sur les méthodologies à mettre en oeuvre, alors que d'autres sont seulement mentionnés en quelques lignes. A travers ce rapport de synthèse, nous avons cherché à dégager des concepts opératoires, à repérer de nouveaux axes de réflexion et à suggérer des méthodologies appropriées.

1. REFLEXION SUR LES CONCEPTS DE «VILLE», «MIGRANT», «INSERTION».

Toute recherche devrait porter une attention particulière à la définition opératoire des concepts qu'elle utilise. Une réflexion sur les trois concepts clés sous-tendant le thème de l'insertion des migrants en ville est ainsi apparue comme un préalable nécessaire à l'approfondissement ultérieur des débats.

1.1. La ville.

Le critère de définition à privilégier est celui de concentration de la population, la ville se présentant en premier lieu comme une accumulation d'hommes en un point donné de l'espace. Ce critère semble en effet le moins normatif et le plus opérationnel. Le problème de fixation d'un seuil de population minimum à partir duquel on définit une ville peut être contourné en distinguant différentes classes de taille de population et en raisonnant en

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 25862 ex 2

223

Cote : A

termes d'agglomération appartenant à telle classe. En précisant la classe de taille de l'agglomération étudiée, on facilite également les analyses comparatives. Dans les recherches portant sur l'insertion des migrants en ville, il est en outre important de dissocier le cas des capitales de celui des villes secondaires, des problèmes spécifiques se posant dans chaque situation.

Considérer la ville d'abord comme une accumulation d'hommes, c'est aussi fonder la recherche non pas sur une entité abstraite mais le recentrer sur les acteurs eux-mêmes du processus d'urbanisation, sur les agents économiques qui constituent la ville et sont à la base de son développement.

1.2. Le migrant

Une première question soulevée concerne la pertinence de la distinction entre migrant et non migrant dans le contexte des sociétés d'Afrique de l'Ouest. N'étudie-t-on pas plutôt des individus qui se situent à des étapes données de leurs cheminements migratoires ?

Sur un plan opérationnel pour l'étude de l'insertion des migrants en ville, la durée de résidence dans l'agglomération considérée sera le critère clé pour appréhender les populations migrantes : on peut définir comme non migrants les natifs de la ville qui ont toujours résidé dans cette ville, et comme migrants tous les autres individus. La population des migrants doit ensuite être scindée en sous-populations selon différents critères, parmi lesquels les plus importants à retenir sont: la nationalité, l'ethnie, le lieu d'origine (en précisant la classe de taille de la localité), l'existence d'une expérience urbaine antérieure, la durée de résidence dans la ville. L'établissement d'une typologie des populations urbaines s'avère nécessaire pour permettre des études comparatives.

Il a par ailleurs été souligné que le migrant ne doit pas être perçu comme un individu «passif» qui serait «inséré par la ville», mais comme un agent économique actif, développant des stratégies résidentielles et professionnelles en différents points de l'espace.

1.3. L'insertion

Plusieurs notions doivent être distinguées ici : les notions d'insertion, d'intégration, d'adaptation et d'assimilation, qui ont été couramment évoquées au cours des discussions. Le concept opérationnel de base à retenir est celui d'insertion qui apparaît comme le plus neutre, à l'inverse des termes d'intégration, adaptation ou assimilation qui sont chargés de connotations normatives et/ou idéologiques, et font intervenir des éléments d'appréciation subjective. En partant du simple concept d'insertion, on évite de porter un jugement de valeur a priori sur le degré d'intégration du migrant et sur les formes que peut revêtir le processus d'insertion. On peut à partir de là établir une typologie des modes d'insertions, n'excluant aucune forme possible, et dans laquelle la durée même devient une variable à étudier. Il faut donner à la notion d'insertion une dimension dynamique et ne pas l'enfermer dans une définition figée. L'insertion des migrants en ville doit être perçue comme un processus dynamique et multiforme.

Il faut en particulier rejeter la vision réductrice d'un processus linéaire devant nécessairement aboutir à une intégration durable ou définitive en ville ; des phénomènes de rétro-migrations vers le lieu d'origine ou encore un système de migrations tournantes peuvent constituer des éléments à part entière des stratégies d'insertion des migrants en ville. Plusieurs intervenants ont ainsi souligné qu'en Afrique de l'Ouest l'insertion en ville n'est jamais synonyme de rupture radicale avec le milieu d'origine, que les interrelations et imbrications entre milieu rural et milieu urbain sont nombreuses. Le migrant considère rarement son installation en ville comme définitive, il perçoit plutôt son séjour urbain comme une étape transitoire, même si ce «transitoire» peut s'étendre sur une très longue période de sa vie.

1.4. L'insertion des migrants en ville

La nécessité d'une définition souple de la notion d'insertion étant admise, une ambiguïté restait à lever quant à l'objet de l'étude : s'intéresse-t-on à l'insertion des migrants en milieu urbain, ou bien à l'insertion des migrants en ville ? La première formulation s'apparentant davantage à l'étude du processus de «citadinisation» des migrants, c'est la seconde qui convient le mieux pour rendre compte des divers questionnements abordés au cours du séminaire. Dans le domaine de recherche sur l'insertion des migrants en ville, deux approches sont envisageables : on peut raisonner en se plaçant soit au niveau d'une ville donnée, soit au niveau du migrant.

Au niveau d'une ville donnée, on se demandera ce que cette ville peut apporter aux immigrants, quelles conditions d'accueil elle offre, en termes d'emploi et de logements en particulier. On touche aussi à la question de l'action des pouvoirs publics et des municipalités en matière de politique urbaine. Porter son attention sur une ville donnée en privilégiant le point de vue des institutions et structures d'accueil peut se justifier lorsque l'on s'intéresse au cas d'une capitale, ou d'une grande métropole, dans lesquelles se posent souvent des problèmes aigus de gestion urbaine.

En se plaçant du point de vue des migrants eux-mêmes, le questionnement sera : comment les individus utilisent-ils un séjour en ville dans leurs stratégies de reproduction économiques et sociales ? Le problème de l'insertion en ville doit alors être abordé en le replaçant dans l'ensemble des cheminements migratoires des individus. En effet, les stratégies des migrants sont des stratégies globales, qui dépassent souvent l'insertion dans une seule ville, pour s'appuyer sur plusieurs pôles de l'espace. En conséquence, pour comprendre l'insertion des migrants en ville, on ne peut s'en tenir à l'observation d'une seule ville, d'un seul point de l'espace : il faut adopter un système d'observation multipolaire permettant de prendre en compte les différents pôles d'activité et de résidence des migrants. Cette démarche s'avère particulièrement appropriée lorsque les villes d'immigration concernées sont des centres secondaires. Dans cette approche, le migrant est perçu comme un agent économique, dont l'installation dans une ville donnée résulte d'un choix raisonné. Étudier l'insertion, en particulier économique, des migrants en ville, c'est aussi se demander ce que le migrant apporte à la ville en termes de dynamisation des

activités urbaines, quelle est la contribution des immigrants au développement de la ville. Si chacun des deux angles d'approche présentés ci-dessus paraît s'appliquer de manière privilégiée à une situation particulière (cas des capitales par rapport à celui des villes secondaires), les deux approches n'en demeurent pas moins entièrement complémentaires.

2. ACQUIS METHODOLOGIQUES

Une séance spécifique du séminaire a été consacrée aux aspects méthodologiques et conceptuels, mais ces questions ont également été abordées au cours des différents autres débats. Quelques principes méthodologiques à mettre en application dans toute recherche sur les migrations en ville ont ainsi pu être affirmés.

2.1. L'intégration de la variable «temps»

L'observation des processus d'insertion des migrants doit intégrer la variable «temps», la durée. C'est à cette condition que peuvent être compris ces processus de nature dynamique. Comme l'a souligné F. DUREAU, «il y a inadéquation d'une mesure ponctuelle dans le temps à des caractéristiques telles que la résidence et l'activité, dont l'essence même, dans les populations d'Afrique de l'Ouest, ne peut être saisie que dans la durée. Il semblerait plus pertinent d'interroger les individus sur toutes leurs résidences et leurs activités sur une période de temps donné, un an par exemple, pour intégrer l'ensemble des activités saisonnières. Pour exploiter ces informations, pourraient être introduits les concepts de «densité de résidence» et «densité d'activité», définis par la durée relative que chacune des résidences ou activités occupe dans l'intervalle de temps d'observations.

Une approche longitudinale a été fortement préconisée. Ainsi le recours à des études historiques et à des enquêtes rétrospectives devrait permettre une prise en compte du passé pour éclairer et mieux expliquer telle situation actuelle. A cet égard, la méthode des biographies présente un intérêt certain. Grâce au recueil de biographies migratoires, professionnelles et familiales, on peut reconstituer les événements importants de la vie du migrant et les mettre en relation. Cette méthode d'observation est particulièrement apte à restituer la continuité des cheminements migratoires et l'unité de trajectoires individuelles. Il devient alors possible de restituer l'insertion du migrant dans une ville donnée dans l'ensemble de ses stratégies résidentielles et de mieux comprendre la place tenue par un séjour en ville ou le rôle des migrations de retour.

Une autre méthode d'observation des phénomènes migratoires, tenant compte de leur profondeur historique, mérite d'être signalée : c'est la reconstitution d'un lignage afin d'étudier tous les mouvements de ses membres (cf. communication d'Y. MARGUERAT).

2.2. Intégration de la variable «espace».

Un consensus s'est également dégagé sur la nécessité de mettre en place des systèmes d'observation spatialement éclatés, intégrant en particulier lieu d'origine et lieu de destination des migrants. L'immigration en ville est indissociable du phénomène d'émigration à partir du village ou de toute autre

localité d'origine, ce sont les deux facettes d'un même processus. En conséquence, les itinéraires urbains et l'insertion des migrants en ville ne prennent tout leur sens et ne peuvent être correctement appréhendés qu'en les référant au milieu d'origine du migrant. Il s'agit de concevoir des méthodes d'investigation permettant de saisir les liens existants entre milieu d'origine et milieu d'immigration, d'appréhender les stratégies multipolaires des migrants, de restituer les phénomènes de pluri-résidence et de prendre en compte la dimension pluri-locale de l'unité collective dans laquelle s'insère le migrant (voir 2-4).

La prise en compte de la variable «espace» doit également intervenir à un autre niveau, celui de l'échantillonnage. S'intéressant à l'insertion des migrants en villes, l'implantation spatiale est partie intégrante du processus à étudier. Par exemple, les différentes ethnies tendent souvent à se regrouper dans des zones bien spécifiques de l'agglomération urbaine ; dans la mesure où l'insertion des immigrés en ville se fait dans le cadre de structures d'accueil bien établies, reposant sur les membres d'un même groupe ethnique. Le choix des zones urbaines observées influe donc inévitablement sur les conclusions de l'analyse, le tirage d'un échantillon représentatif passe par une bonne connaissance préalable de l'espace urbain, l'échantillon gagnant à être défini spatialement (voir par exemple «les méthodologies appropriées à mettre en oeuvre» dans la partie sur l'insertion économique des migrants).

2.3. Complémentarité des différents types d'approche et échelles d'observation.

Un autre acquis méthodologique concerne la nécessaire articulation des différents types d'approche et échelles d'observation. Ainsi, si les enquêtes quantitatives procurent un cadrage statistique indispensable aux phénomènes étudiés et en révèlent l'importance respective, les enquêtes de nature plus anthropologique apportent un approfondissement et une finesse d'analyse, éléments essentiels à la compréhension de ces phénomènes. D'autre part, seule la multiplication des niveaux d'observation micro, mezzo, macro peut permettre d'appréhender les diverses composantes des phénomènes étudiés. Par exemple, l'installation du migrant dans une ville donnée ne peut se comprendre qu'en référence à la fois à son propre réseau familial et relationnel, et au contexte macro-social et macro-économique. Cette complémentarité des approches étant reconnue, le débat reste ouvert quant aux méthodes d'analyse à mettre en oeuvre pour réaliser la combinaison des différents types de données. L'articulation du quantitatif et du qualitatif peut être conçue comme un processus didactique de va et vient entre phases d'approche de chaque type. En tout état de cause, il faut éviter une simple juxtaposition des données, on ne peut non plus se satisfaire d'une lecture linéaire de micro au macro ou du qualitatif au quantitatif (ou inversement). L'analyse doit plutôt chercher à confronter les diverses observations qui doivent s'éclairer les unes les autres.

Par ailleurs, ont été également abordés les problèmes relatifs à l'exploitation des données qualitatives. Ces données sont en effet difficilement codifiables en vue d'un traitement statistique, à moins d'opérer une réduction de

l'information, ce qui va à l'encontre du but même d'une collecte de type anthropologique, destinée à rendre compte de la richesse des faits observés. Quant aux biographies de migrants, dont le recueil a été largement prôné, si leur exploitation qualitative améliore de façon décisive la compréhension des processus migratoires, une méthode d'exploitation quantitative reste à inventer si l'on ne veut pas segmenter un vécu que la collecte des données s'est attachée à restituer dans sa plénitude et sa continuité.

2.4. Identification des unités d'observation pertinentes

De nombreux travaux réalisés en Afrique de l'Ouest et plusieurs communications présentées à ce séminaire montrent l'importance du groupe familial et social dans la conception et la mise en oeuvre des stratégies migratoires et d'insertion en ville de ses membres. Cette dimension collective doit être intégrée au niveau de la collecte, ce qui appelle quelques considérations sur l'identification des unités d'observation pertinentes pour une étude sur la migration.

S'il apparaît clairement que l'on ne peut se limiter à une observation centrée sur l'individu isolé de son groupe d'appartenance, qu'il est nécessaire de pouvoir relier l'individu aux autres membres de son groupe et rattacher les données individuelles aux données communautaires, quelle est l'unité collective à prendre en compte et comment la définir ? S'agit-il du ménage, repéré par des critères d'unité de résidence et/ou de consommation., tel qu'il est retenu comme unité de base pour la collecte des données lors des recensements ainsi que dans de nombreuses enquêtes démographiques dans des pays africains ? S'agit-il de la famille, notion qui ne recouvre que partiellement la précédente, et où en fixer les limites ? Les notions d'unité familiale de reproduction économique et sociale, ou d'unité collective de gestion des ressources, correspondent mieux à l'unité collective dans laquelle s'insère le migrant et qui intervient dans ses stratégies. Mais il est alors essentiel de ne pas figer spatialement le concept d'unité collective, et d'intégrer le fait qu'un individu peut avoir plusieurs points d'ancrage dans l'espace et que plusieurs groupes domestiques peuvent être étroitement reliés entre eux sans pour autant partager la même unité résidentielle.

Notion habituelle de ménage se révèle donc une unité d'observation trop limitative. Pour la dépasser, J. DANDLER propose d'introduire le concept de ménage confédéré, dont les membres peuvent appartenir à des unités résidentielles différentes, avoir des lieux de résidence et d'activité géographiquement éclatés. Par exemple un ménage peut comprendre des membres restant au village d'origine de la famille et des migrants installés en ville. Dans le cas des migrations internationales, on a pu avancer la notion de famille transnationale (V. PICHE).

L'unité d'observation pertinente pour étudier les processus migratoires et d'insertion en ville se présente donc comme une unité collective multipolaire, géographiquement éclatée, capable de traduire la segmentation spatiale de l'unité familiale de reproduction à laquelle appartient le migrant.

2.5. Autres questions méthodologiques

Une autre question méthodologique est revenue à plusieurs reprises au cours des discussions : celle de ré-utilisation de données d'enquêtes dans une optique divergeant des objectifs initiaux. Malgré les problèmes posés, ce recours ne peut être rejeté systématiquement. Les recensements, enquêtes statistiques déjà existantes représentent en effet une masse de données qui n'est pas à négliger, à condition de les exploiter avec les précautions de rigueur. En particulier il faut rester vigilant quant aux biais éventuels pouvant résulter de la composition de l'échantillon (dans le cas des enquêtes) construit pour répondre à un certain questionnement : en introduisant de nouvelles interrogations non prévues à l'origine, la représentativité de l'échantillon n'est plus nécessairement conservée. La question de l'adéquation des concepts et nomenclatures qui avaient été retenus exige également un examen attentif. Les limites inhérentes à la réutilisation de données existantes invitent le chercheur à garder une certaine modestie. Ce type d'analyse trouve toutefois sa place dans une recherche : elle permet une première approche des phénomènes étudiés, de faire des hypothèses et d'ouvrir des perspectives de recherche à approfondir par des études plus fines.

L'accent a également été mis sur un dernier point de méthode d'ordre général : l'intérêt d'une démarche analytique, faisant intervenir une différenciation par catégories pertinentes, afin de briser la banalité des conclusions habituelles d'un certain nombre d'enquêtes sur l'insertion des migrants en ville et de faire ressortir l'éventuelle spécificité des comportements et des stratégies des migrants. Une différenciation par classes sociales a été recommandée, en précisant que les inégalités de statut et de position doivent être également prises au sein même de l'unité familiale. En particulier le discours, souvent tenu par les migrants eux-mêmes, sur la solidarité familiale ne doit pas occulter les rapports de domination et les liens d'exploitation qui existent entre les membres de la même famille.

3. L'INSERTION SOCIALE

3.1. Filières migratoires, réseaux de solidarité et stratégies d'insertion des migrants.

Ce thème de recherche a fait l'objet d'une attention particulière. Le traitement privilégié accordé à ce thème de recherche témoigne de l'importance du rôle des filières migratoires dans le processus d'insertion des migrants en milieu urbain. En effet après avoir constaté que le mode d'insertion était difficilement saisissable par une approche macro-sociale, la commission a priorisé l'étude du cheminement migratoire.

L'étude du cheminement migratoire permettrait de cerner les filières migratoires privilégiées dans chaque cas. Elle devrait aboutir à l'identification des fondements des filières (socio-économiques, religieux etc...) ainsi que la nature des différentes unités d'observation qu'elles intègrent (famille, association etc...). L'étude viserait surtout à répertorier les différentes filières retenues par les migrants en fonction de certaines de leurs caractéristiques dans l'espace et

dans le temps (âge, sexe, classes sociales, origine géographique...). Elle chercherait à développer des observations qui permettent de procéder à des comparaisons entre les principales filières concernées. Enfin elle devrait fournir des informations qui préciseraient les rôles respectifs des migrants et des non-migrants dans le fonctionnement des filières migratoires. Les discussions ont conduit à l'identification de questions et d'hypothèses de base pour une future recherche.

3.1.1. Questions et hypothèses de base

- Les filières ne fonctionnent qu'à travers les solidarités familiales, ethniques, religieuses, villageoises, associatives..., elles sont en réalité des réseaux dynamiques de solidarité.
- les filières ne fonctionnent que parce qu'elles sont des réseaux d'échanges.
- les migrants développent des stratégies de migration spécifiques, basées sur leur connaissance des filières et de leur accessibilité.
- les filières peuvent-elles influencer les structures sociales ?
- les filières sont-elles un facteur de transformation des structures ethniques ?

Quant aux idées-forces développées en commission, nous n'avons retenu que celles relatives aux cheminements migratoires, aux rôles respectifs des associations, institutions, de la solidarité familiale et des ressources non conventionnelles dans l'insertion des migrants.

- a) le cheminement migratoire : les cheminements migratoires composés à la fois d'étapes urbaines et rurales sont très complexes. Seule la référence au village d'origine donne un sens aux itinéraires urbains. La ville, dans certains cas devient le lieu de formation et de redistribution de la population (MARGUERAT Y.).
- b) Le rôle des associations et des institutions dans l'accueil et l'insertion des migrants : on retiendra le rôle important des associations et institutions dans l'accueil et l'insertion des migrants. Très souvent, les femmes occupent une place privilégiée dans l'animation de ces associations surtout les associations d'originaires.
- c) Les formes de la solidarité familiale : la manifestation de la solidarité familiale peut prendre des formes diverses aux différentes phases de l'insertion en fonction du contexte socio-économique général ou des changements intervenus dans le statut d'occupation du migrant. Par ailleurs, le discours sur la solidarité familiale très souvent affecté par la censure sociale évite d'évoquer les principaux problèmes opposant les membres du groupe familial.
- d) Le rôle des ressources non conventionnelles : les ressources non conventionnelles constituées des ressources non monétaires et matérielles occupent une place de choix dans les stratégies de reproduction économique et sociale des migrants. Le recours à cette catégorie de ressources devient indispensable dans la mise en oeuvre des stratégies des migrants dans un contexte où les ressources conventionnelles sont si rares.

Il convient donc d'envisager le développement de méthodologies de recherche qui permettent de mieux comprendre l'articulation des différents types de ressources.

3.1.2. L'approche méthodologique

Ce type de recherche requiert, au départ, une solide étude bibliographique. L'identification des filières migratoires participe de plusieurs axes (famille, ethnie, association) ; après un travail d'identification, le recours à plusieurs niveaux d'observation, correspondant aux différents axes observés, s'impose. En outre, le processus de migration impliquant différents lieux dans l'espace (origine, étape, destination), il convient d'identifier leurs inter-connexions dans la vie du migrant soit en remontant ou en redescendant la filière soit en combinant les deux approches.

Enfin, cette recherche fait appel à diverses méthodes d'observations et des collectes notamment les enquêtes par questionnaires fermés, les entretiens approfondis pour le recueil des biographies et des histoires de vie, les méthodes de l'anthropologie pour cerner les questions d'échanges, etc...

3.2. Répercussions de l'insertion des migrants sur les structures et les comportements démographiques, économiques et sociaux des ménages et des familles.

L'analyse des effets de l'insertion des migrants sur les structures et les comportements des ménages et des familles a été le deuxième thème de recherche retenu lors du travail en commission. Ce choix se justifiait par le fait que s'il est admis que les ménages et les familles sont le lieu privilégié de l'insertion des migrants en milieu urbain, très peu de recherches d'envergure ont été réalisées de manière systématique sur l'analyse des conséquences de cette insertion.

3.2.1. Objectifs et questionnement

La commission a assigné trois principaux objectifs généraux à cette étude.

- D'abord, elle contribuera à l'identification des différents espaces et types de ménages qui accueillent les migrants.
- Ensuite, elle permettra d'apprécier la contribution respective de la migration et de la croissance naturelle dans la dynamique démographique des villes.
- Enfin, elle cherchera à mesurer l'impact de la migration sur l'évolution des comportements de la fécondité et de la nuptialité des migrants.

Par ailleurs certains résultats de cette recherche permettront d'éclairer les politiques sociales et d'identifier les besoins en services, en équipements et en espaces pour fins d'urbanisation.

La commission a identifié les questionnements et hypothèses pertinents de la recherche à envisager. D'abord, cette recherche tentera de fournir des éléments de réponses aux deux questions suivantes :

- l'insertion des migrants en ville engendre-t-elle un effet de déstructuration ou au contraire de consolidation des structures familiales ?
- Les dépendants deviennent-ils plus autonomes en ville qu'ils ne l'étaient dans leur lieu de départ d'origine ?

La réponse à cette dernière question permettra de vérifier certaines hypothèses traditionnelles, relatives aux causes de départs de cette catégorie de migrants. Quant aux hypothèses de recherche, la commission en a identifiées sept, que nous avons regroupées en deux catégories. La première catégorie d'hypothèses définit le rôle du ménage et précise les éventuelles transformations structurelles qu'il pourrait subir dans le processus de l'insertion des migrants :

- le ménage constitue le lieu d'accueil principal des migrants en ville.
- En fait, la migration s'inscrit dans un espace familial intégré composé par ses unités de base que sont les différents ménages multilocaux.
- L'insertion des migrants dans les villes induit l'émergence des nouveaux types de ménages (ménages isolés, ménages de célibataires, ménages de femmes seules etc...).

Les dernières hypothèses portent spécifiquement sur les stratégies des familles ainsi que les conséquences sociales et économiques induites par la migration dans le milieu d'accueil :

- le processus de migration consolide les liens créés entre les différents ménages qui participent au même espace économique et social, il peut être perçu comme une stratégie de diversification et/ou de contrôle des ressources familiales.
- L'arrivée des migrants redéfinit les fonctions économiques et reproductives des ménages et de la famille.
- La plupart des migrants intègrent le secteur informel et développent des stratégies d'auto-emploi avec l'aide des relais familiaux.

3.2.2. Orientation méthodologique

Pour l'orientation méthodologique, la commission recommande de procéder pour chaque étude à une définition des unités résidentielles parce que les notions de famille, ménage et concession ne se recouvrent que partiellement. Ensuite les enquêtes doivent chercher à la fois à rattacher les différentes unités résidentielles de l'espace économique et social entre elles et à déterminer la nature de liens de rattachement. Elle doit prendre en compte l'existence des ménages isolés.

Enfin le recours aux méthodes d'enquêtes approfondies dans une approche diachronique faisant largement appel aux entretiens poussés, aux études de toutes les activités des membres des ménages et à la reconstitution des familles de la génération antérieure a été fortement recommandé.

Par ailleurs, l'exploitation des données déjà disponibles et le croisement des données individuelles et collectives ont été aussi suggérés.

3.3. Migrations féminines et spécificités des modes d'insertion

La commission a recommandé l'étude spécifique des migrations féminines et de leurs modalités particulières d'insertion. Ces études accorderont une attention particulière aux formes d'activités féminines très souvent marginalisées dans les études générales. Un certain nombre de pistes de recherche sont explorées dans la communication de S. FINDLEY.

4. L'INSERTION ECONOMIQUE

Dans le domaine de l'insertion économique, on peut identifier trois ordres de priorités auxquelles les migrants en ville ont à faire face : l'accès au travail, l'accès à l'épargne, l'accès à l'habitation.

4.1. L'accès au travail

L'étude des stratégies d'insertion des migrants dans les marchés du travail urbains a été retenue comme un axe de recherche prioritaire par la commission sur l'insertion économique ; les questions liées à ce thème ont également été parmi les plus débattues lors des discussions en séance plénière. Privilégier un tel axe de recherche se justifie par le rôle clef de l'emploi dans les processus migratoires ; motif de départ essentiel, la recherche d'un travail devient la préoccupation première du migrant dans son nouveau lieu d'installation. Les recherches sur ce thème pourraient être approfondies selon trois directions :

- l'étude des cheminements des migrants dans les marchés du travail urbains ;
- l'analyse de l'insertion différentielle des migrants ;
- l'analyse comparative des stratégies des migrants et des non migrants.

4.1.1. Insertion et cheminements professionnels des migrants

Il convient de s'interroger en premier lieu sur les filières d'accès à l'emploi des migrants et sur le degré de cloisonnement de ces filières, ainsi que sur le degré de mobilité professionnelle des migrants à l'intérieur des marchés de travail urbains.

Une série de questions soulevées concerne le rôle du secteur informel dans l'insertion économique des migrants en ville : en particulier, ce secteur constitue-t-il pour les migrants une porte d'entrée privilégiée sur le marché du travail urbain ? La référence au secteur informel a renvoyé au préalable à une discussion conceptuelle et théorique sur la définition de ce secteur, son statut, sur son articulation avec le secteur «formel» ou moderne, sur la pertinence de la distinction entre ces deux secteurs. Ont été également soulignées les insuffisances des statistiques existantes pour appréhender les activités et l'emploi dans le secteur informel, ainsi que la nécessité d'élaborer des outils d'analyse plus appropriés. La perception négative du secteur informel comme un secteur refuge, ou qui aurait pour principale fonction d'assurer la reproduction de la force de travail au moindre coût a été critiquée : les activités artisanales ou commerciales relevant du secteur dit informel peuvent se présenter comme des activités dynamiques, où sont réalisés et réinvestis des surplus ; ce secteur est aussi un lieu où des acteurs mettent en jeu des stratégies économiques efficaces en fonction de perspectives professionnelles. Il faut en outre rappeler que dans les villes secondaires africaines l'essentiel des activités économiques et des emplois relève du secteur qualifié d'informel : artisanat, petits entrepreneurs, commerce, services ...

D'un point de vue opérationnel, on ne peut traiter ce secteur très hétérogène, au champ d'activités très large, comme un tout indifférencié, et il apparaît indispensable de procéder à un découpage en différentes catégories d'activités et d'établir des typologies. C'est seulement à cette condition que l'on peut

espérer identifier les activités qui tiennent une place particulière pour l'insertion des migrants en ville, mettre en évidence d'éventuels cheminements au sein des diverses activités du secteur informel et entre ces dernières et celles du secteur moderne, donc apprécier correctement le degré de mobilité professionnelle à l'intérieur des marchés du travail urbains. L'analyse des cheminements professionnels devrait également permettre de vérifier si les migrants manifestent (ou non) une préférence pour la recherche d'emplois salariés, hypothèse souvent émise dans la littérature économique sur les migrations.

Une autre hypothèse mérite un examen critique : celle de la spécialisation professionnelle par ethnie des migrants en ville. La réponse à cette question a en effet des conséquences directes sur les modalités d'insertion économique des immigrants. Si la spécialisation professionnelle par ethnie se vérifie et se maintient de façon stricte, l'insertion du migrant dans le marché du travail urbain est mieux assurée et mieux garantie, mais en même temps plus coercitive dans la mesure où elle s'effectue dans une voie délimitée, jalonnée, sous la tutelle familiale et le contrôle social. Si, au contraire, la spécialisation professionnelle par ethnie n'existe pas, ou n'a qu'un impact limité, le migrant qui arrive sur le marché du travail urbain a davantage de liberté concernant le choix de ses activités et plus d'indépendance dans ses options professionnelles vis à vis de sa communauté. Cette hypothèse de spécialisation professionnelle par ethnie a été remise en cause, dans le cas de la Côte d'Ivoire du moins. Si l'on peut souvent retrouver les ressortissants d'une même nationalité ou d'un même groupe ethnique à l'intérieur d'une certaine gamme de métiers, on ne peut pour autant en conclure à un cloisonnement du marché du travail urbain qui serait basé sur des critères d'appartenance ethnique.

Indépendamment de la question de la spécialisation professionnelle par ethnie, on peut s'interroger sur le rôle de la famille d'accueil du migrant en ville dans les filières d'accès à l'emploi : par exemple, le migrant sera-t-il orienté préférentiellement vers le même secteur d'activité ou vers le même type de métier que celui du chef du ménage qui le reçoit ? On pourrait penser que ce schéma est susceptible de s'appliquer surtout pour le premier emploi en ville du migrant, mais qu'ensuite l'évolution professionnelle est moins jalonnée. Deux autres cas de figure sont aussi à distinguer. Si c'est le chef de ménage lui-même qui a fait appel au migrant, l'insertion économique de ce dernier devrait être automatique et directement orientée par la famille d'accueil en fonction des besoins en main d'oeuvre dans les activités qu'elle exerce. Lorsque le migrant est venu en ville de lui-même, il est plus libre dans le choix de son métier, mais en contre-partie moins d'aide est à attendre de la famille d'accueil. Ces quelques cas de figure, présentés d'une manière très schématique, ne prétendent aucunement dresser un panorama complet des situations possibles, mais seulement en illustrer la diversité.

La représentation d'un marché du travail urbain qui n'offrirait aux migrants que des filières d'insertion cloisonnées a été jugée peu conforme à la réalité des villes africaines : en effet les migrants mettent en oeuvre des stratégies de recherche de travail en toutes directions, avec une volonté de diversification. Si

l'occasion se présente de changer d'activité ou de secteur, le migrant saisira l'opportunité la plus avantageuse. Cette stratégie de diversification des activités en fonction des opportunités peut s'observer au niveau des trajectoires professionnelles individuelles, mais aussi au sein du groupe familial, et elle s'applique également aux lieux d'exercice des activités.

4.1.2. L'insertion différentielle des migrants

Un certain nombre de facteurs de différenciation sont à prendre en compte pour analyser l'insertion des migrants sur les marchés du travail urbains : des facteurs démographiques (âge, sexe, durée de résidence...), socio-culturels (nationalité, ethnie), socio-économiques (niveau d'éducation, qualification professionnelle...), les ressources conventionnelles comme les ressources non conventionnelles dont dispose le migrant. Les ressources conventionnelles correspondent aux diplômes, à la formation professionnelle, au capital financier... Dans les ressources non conventionnelles, on peut inclure : l'appartenance à différentes sortes d'associations (ethniques, d'originaires, religieuses...), à une promotion scolaire, à une promotion de circoncision, à des clubs, à un parti politique..., les contacts entretenus avec divers réseaux de relations en tenant compte de la place tenue au sein de ces réseaux. Il s'agit de déterminer la place des ressources non conventionnelles par rapport aux conventionnelles, et le rôle de ces ressources dans l'accès au travail pour les migrants. Il convient également de s'interroger sur la manière dont l'acquis que représentent les ressources non conventionnelles est entretenu par les migrants et valorisé dans leurs stratégies professionnelles.

4.1.3. Stratégies d'insertion des migrants et des non migrants

La question en jeu est celle de la spécificité des stratégies d'accès à l'emploi urbain des migrants par rapport à celles des natifs de la ville. Le fait d'être migrant constitue-t-il un atout ou un handicap pour l'insertion dans le marché du travail urbain ? On pourrait penser que l'expérience migratoire correspond à l'acquisition d'un certain savoir faire, non seulement dans le domaine professionnel mais aussi relationnel (par exemple pour tirer avantage des divers réseaux de relations ou pour mieux s'adapter aux opportunités). Mais inversement, le migrant se trouve dans sa nouvelle ville d'installation dans une position d'«étranger» par rapport aux natifs de la ville, et pourrait à ce titre souffrir de certains comportements ou mesures discriminatoires, ou d'une moins bonne connaissance du milieu urbain. Les problèmes de l'accès à l'emploi des migrants doivent également être posés dans une situation de concurrence accrue sur le marché du travail urbain : entre les nouveaux migrants en ville et d'autres catégories de citoyens comme celle des jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi, ou encore celle des anciens salariés rejetés du secteur étatique ou des entreprises du secteur moderne et qui doivent se tourner vers d'autres secteurs d'activité. De tels scénarios sont très probables dans une conjoncture de crise.

4.1.4. Les méthodologies appropriées à mettre en oeuvre

Il convient de commencer par une étude de type macro-social, se basant sur une revue systématique de la littérature existante et une analyse des statistiques et autres types de données déjà disponibles (issues des recensements, enquêtes

emploi et autres enquêtes...). On cherchera à identifier les secteurs économiques clefs dans la (ou les) ville(s) étudiée(s), à dresser un tableau de la situation sur le marché du travail et à repérer les principaux flux de migrants. Si la qualité et l'actualisation des données existantes sont suffisantes, cette première approche macro-économique de l'emploi devrait permettre de cibler un échantillon de population urbaine pour une étude plus approfondie des stratégies d'insertion des migrants dans les marchés du travail.

Si l'on ne dispose pas suffisamment de données pour établir une base de sondage correcte, deux solutions de remplacement sont envisageables pour obtenir les informations de base sur les populations urbaines étudiées, au moyen d'enquêtes quantitatives légères.

Dans le cas des villes de taille petite ou moyenne (moins de 100.000 habitants), on peut effectuer un comptage des différentes activités économiques et des travailleurs correspondants à partir d'une enquête quantitative légère mais exhaustive portant sur l'ensemble des établissements de la ville. Les individus sont donc saisis dans leur unité de production. L'inconvénient de cette méthode de collecte est d'occulter les formes d'activité économique les plus marginales et les activités domestiques. En effet on ne peut pas repérer les travailleurs non insérés dans un établissement, comme les travailleurs à domicile, ceux qui sont davantage intégrés à la sphère de l'économie domestique qu'à celle de l'économie marchande ; les femmes et les aides familiaux seront donc plus particulièrement touchés par ce défaut d'observation. Les travailleurs sans emploi échappent également à ce type de comptage. En fait ce sont les agents économiques les mieux intégrés dans les structures de l'économie urbaine marchande qui seront le plus facilement appréhendés.

La seconde solution, applicable sans limitation sur la taille de la ville, et donc mieux adaptée au cas des grandes villes, consiste à tirer un échantillon d'unités spatiales. Ce type d'échantillonnage est préconisé lorsque l'on ne dispose que de peu d'informations sur l'univers de référence et donc d'aucune base de sondage. Il est toujours possible d'effectuer un sondage spatial à partir d'une grille que l'on plaque sur la carte de la ville. Il n'est pas nécessaire pour cela de posséder une cartographie très précise de la ville, mais surtout de bien connaître les limites du périmètre urbain. Sur cette grille, on fait un tirage systématique de points d'intersection qui désignent les îlots d'habitations à enquêter. Les îlots doivent être spatialement éparpillés sur tout le plan, pour éviter d'introduire des biais dans l'échantillon, du fait de l'implantation spatiale en général non aléatoire des activités et des migrants dans la ville. Sur cet échantillon d'îlots d'habitations, on peut réaliser une enquête quantitative légère dans toutes les unités de résidence, afin d'obtenir un tableau représentatif du système migratoire et des activités économiques dans la ville. Cette méthode d'observation permet de saisir tous les types d'activité, relevant de l'économie marchande ou domestique, les activités de tous les membres du ménage, celle des femmes aussi bien que celles des hommes, comme celles des enfants. Les différentes formes de chômage ou sous-emploi peuvent également être observées. Par contre, en choisissant les unités de résidence en ville comme lieux de collecte, les travailleurs migrants journaliers ne sont pas appréhendés.

Les questions de base à poser lors de l'enquête quantitative légère portent sur les paramètres démographiques classiques (âge, sexe), le lieu de naissance, l'ancienneté de la résidence en ville et l'activité économique. Lors de cette enquête légère, on peut s'en tenir à l'activité principale déclarée par l'enquêté, sans chercher à saisir les activités parallèles ; ceci nous fournit une première image des activités économiques urbaines, celle que les individus veulent donner d'eux-mêmes. Cette information est néanmoins suffisante pour être en mesure de tirer un sous-échantillon représentatif à partir duquel l'étude de l'activité pourra être approfondie et les phénomènes de pluri-activité mieux appréhendés.

Les données collectées au moyen de cette enquête légère seront exploitées au niveau des unités individuelles. Il s'agit de dresser un tableau des populations urbaines en fonction de leurs caractères démographiques et économiques, et en particulier en fonction des variables migration et activité économique. On pourra construire une typologie des citadins qui servira à tirer un ou plusieurs sous-échantillon(s) représentatif(s) en vue d'enquêtes approfondies, en effectuant par exemple un sondage par quota, de manière à retenir des représentants de chaque type. Après une première phase d'analyse de type quantitatif, soit à partir des statistiques déjà existantes, soit à partir des données issues d'une enquête légère, il est possible et souhaitable de cibler un échantillon, ou sous-échantillon, de population d'effectif restreint afin de compléter les investigations au moyen d'enquêtes de type plus qualitatif. Ces enquêtes approfondies privilégieront le recueil de biographies migratoires, professionnelles et familiales ; elles devront s'effectuer en plusieurs lieux d'observation : lieu de résidence en ville, lieu de travail, lieu d'origine des migrants ; et les entretiens ne se limiteront pas aux seuls chefs de ménage, mais s'adresseront également aux autres membres de l'unité collective. Ce matériel de type essentiellement qualitatif, collecté au niveau micro-social, devra être analysé en le situant dans son contexte macro-social, économique et politique, sans lequel les stratégies d'insertion économique des migrants en ville ne peuvent être bien comprises.

4.2. L'accès à l'épargne

Si l'accès à l'épargne a été reconnu comme une dimension importante dans les stratégies d'insertion économique des migrants en ville, ce thème de recherche n'a pas donné lieu à des dispositions aussi approfondies que le thème précédent de l'accès à l'emploi. On a souligné la nécessité d'étudier, dans les processus migratoires, les flux de capitaux en parallèle avec les flux humains. Quelles sont les sources de financement des investissements des migrants entrepreneurs en ville et quels sont les dispositifs de mobilisation de l'épargne : quelle place tiennent par exemple les « tontines », ou encore les banques ambulantes ? Quelle est l'importance des capitaux mobilisés à travers les réseaux de parenté du migrant, et ce en fonction de la place du migrant au sein de ces réseaux ? Il est d'ailleurs remarquable que les problèmes de mobilisation de l'épargne des ménages intéressent de plus en plus les agences de développement ; la question en jeu étant : faut-il ou non mettre en oeuvre des politiques d'intervention pour faciliter et orienter cette mobilisation des capitaux ?

4.3. L'accès au logement.

Autre thème d'étude qui peut être rattaché au domaine de l'insertion économique des migrants en ville, celui de l'accès à l'habitation : cette question a toutefois été très peu développée au cours des travaux du séminaire en dehors des communications qui ont abordé ce thème. On retiendra seulement quelques interrogations soulevées : l'acquisition d'une parcelle d'habitation est-elle un indicateur du succès économique de l'immigré en ville ? Est-ce un signe d'adaptation au mode de vie urbain sous son aspect spéculation foncière ? Quelle est sa signification par rapport aux projets d'installation en ville du migrant et à ses relations avec son milieu d'origine ?

4.4. Actions des pouvoirs publics : leur impact sur l'insertion des migrants en ville.

Les actions de recherche suggérées par la commission portent sur deux thèmes :

- la perception des migrations vers la ville par les pouvoirs publics.
- l'évaluation de l'impact des politiques sur l'insertion des migrants en ville.

4.4.1. La perception des migrations vers la ville par les pouvoirs publics.

Les observations relatives à la perception des pouvoirs publics ont distingué deux attitudes : celle des autorités de la Banque Mondiale et celle des autres niveaux de pouvoirs publics. L'analyse des justifications des interventions en matière de l'habitat dans les villes a permis de mettre en évidence l'attitude de la banque vis-à-vis des migrations vers les villes. En effet, pour la Banque, les migrations vers les villes correspondent à une recherche d'une meilleure allocation de la force de travail vers les zones où la productivité du travail est plus élevée. C'est une conception qui peut justifier la politique de réhabilitation des bidonvilles dont l'objectif principal est l'amélioration des conditions d'insertion des migrants en milieu urbain.

Par contre, les migrations des zones rurales vers les villes sont souvent considérées par les autres niveaux de pouvoirs publics comme un phénomène néfaste. Cette perception négative des migrations explique l'absence de programmes issus d'une volonté politique affichée d'insertion des migrants de la part des gouvernements nationaux. D'ailleurs l'identification des populations-cibles des projets urbains présente quelques difficultés ; il n'est pas aisé dans les études de faire une distinction entre des interventions publiques en milieu urbain visant une amélioration des conditions de vie et de travail des citoyens déjà établis et celles orientant plutôt leurs efforts vers la réalisation des conditions harmonieuses d'insertion des migrants en ville.

4.4.2. L'impact des politiques des pouvoirs publics sur les conditions d'insertion des migrants en ville.

L'analyse de thème a dégagé trois pistes de recherche. La première piste retenue concerne les incidences des politiques urbaines sur les stratégies migratoires et par conséquent sur l'armature urbaine. Cette recherche abordera d'abord la question d'insertion des migrants dans ses rapports avec les consé-

quences locales ou régionales de la mise en oeuvre d'une politique nationale d'aménagement du territoire (politique de développement rural au lieu de départ). Enfin dans cette même perspective, elle évaluera l'influence sur la mobilité des populations et sur l'orientation des flux migratoires.

Le deuxième axe de recherche est l'analyse des incidences des politiques de déconcentration et de décentralisation sur les flux migratoires. Après avoir remarqué que les problèmes de macrocéphalie urbaine se posent avec moins d'acuité dans les pays africains anglophones, les séminaristes ont suggéré d'en tirer les enseignements pertinents pour l'élaboration des politiques de rééquilibrage des armatures urbaines des pays francophones.

Concernant les niveaux d'observation, l'analyse des politiques d'insertion devrait être envisagée aussi au niveau local car les administrations municipales étant plus confrontées aux problèmes concrets d'insertion des migrants, les effets de leurs politiques seraient plus déterminants que ceux des politiques nationales. Ce deuxième niveau d'analyse devrait porter une attention particulière à la question de la structure des compétences entre les différents niveaux de pouvoirs en milieu urbain, ainsi que celle des transferts des ressources conséquentes pour assumer les responsabilités nouvelles.

La troisième piste de recherche identifiée est l'analyse de l'impact des options d'investissement sur les mouvements migratoires. Cette étude chercherait à cerner les effets pervers des politiques d'investissement public dans les secteurs de l'habitat et de l'emploi ; généralement ces politiques publiques destinées à améliorer les conditions d'insertion des migrants, parce qu'elles attirent de nouveaux migrants, créent des tensions supplémentaires sur les marchés de l'emploi et du logement. Par contre, un arrêt de tout investissement public urbain, dans le seul souci d'atténuer l'attraction de la ville comme c'est le cas à Calcutta en Inde, n'est pas envisageable. On réalise en définitive que la marge de manoeuvre dont disposent les pouvoirs publics pour moduler les mouvements migratoires est très réduite.

4.4.3. Orientation méthodologique

L'analyse des politiques publiques doit privilégier une approche macro-historique dans la mesure où les politiques urbaines visent une organisation rationnelle des espaces nationaux. Les dimensions historiques du développement urbain et l'inventaire des acteurs de l'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques de production de l'espace permettraient de mieux préciser le rôle de chaque niveau de pouvoir dans la ville et de mesurer les incidences positives et négatives de leurs interventions.

Cette approche macro-historique peut être complétée par des enquêtes micro auprès d'un sous-échantillon d'individus qui ont vécu l'application d'une mesure de politique urbaine, afin de mieux apprécier la portée de cette politique et les nouvelles stratégies développées par les individus.

CONCLUSION

Ce rapport de synthèse du séminaire sur l'insertion des migrants en milieu urbain a commencé par les définitions de quelques concepts opératoires, puis il a fait le point sur les acquis méthodologiques avant de présenter les nouveaux thèmes des recherches identifiées.

L'objet du rapport étant de faire une synthèse des travaux en commission, nous nous sommes efforcés à présenter un compte-rendu fidèle des débats. Cette attitude explique le traitement inégal accordé aux différents thèmes des recherches identifiés. En effet durant les travaux, les questions relatives à l'insertion économique ont retenu particulièrement l'attention des commissaires ensuite viennent les problèmes d'insertion à travers les filières migratoires, réseaux et stratégies, et les conséquences sociales, économiques et démographiques de l'insertion. En revanche, la question des migrations féminines et l'analyse de l'impact de l'action des pouvoirs publics n'ont été abordées que sommairement.

Dans ces conditions ce rapport ne peut prétendre avoir épuisé la question. Néanmoins, si les actes de ce séminaire peuvent déboucher sur des nouvelles actions de recherche plus fines qui inspireront des décisions politiques, nous aurons fait oeuvre utile.